



Collège Adulphe Delegorgue – Avenue Clovis Envent
62970 COURCELLES LES LENS
Tél : 03.21.77.05.05/Fax 03.21.77.17.89
Email : ce.0622943m@ac-lille.fr



Année 2018/2019

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL FEMININ

Statut dérogatoire

6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème}

**COLLEGE DELEGORGUE
COURCELLES LES LENS**

Rue Clovis Envent

Tél : 0321770505

fax :0321771789

Contact mail : ce.0622943m@ac-lille.fr

Retour des dossiers pour le lundi 9 avril 2018

(au secrétariat du collège, ne rendre que les imprimés 1, 2 et 3 agrafés. Les imprimés 4 et 5 sont à rendre le 19 juin en cas de réussite au concours, conserver aussi ce dossier explicatif).

Tests de sélection : → **MARDI 17 AVRIL 2018 13H45 à 17H00**

- Sensibilisation et découverte (CM2-6^{ème}) : mardi 27 mars 13h35 -16h
- Réunion de présentation de la section aux familles d'élèves candidates : mardi 3 avril 2018 à 17h

I - CONTEXTE ACTUEL :

Collège Delegorgue : Avenue Clovis Envent

Effectif du collège : 482 élèves avec la SEGPA et le dispositif ULIS.

Orientation 2016/2017 : 73 % orientés en seconde GT. (+ 10 points par rapport aux établissements identiques issus de l'éducation prioritaire)

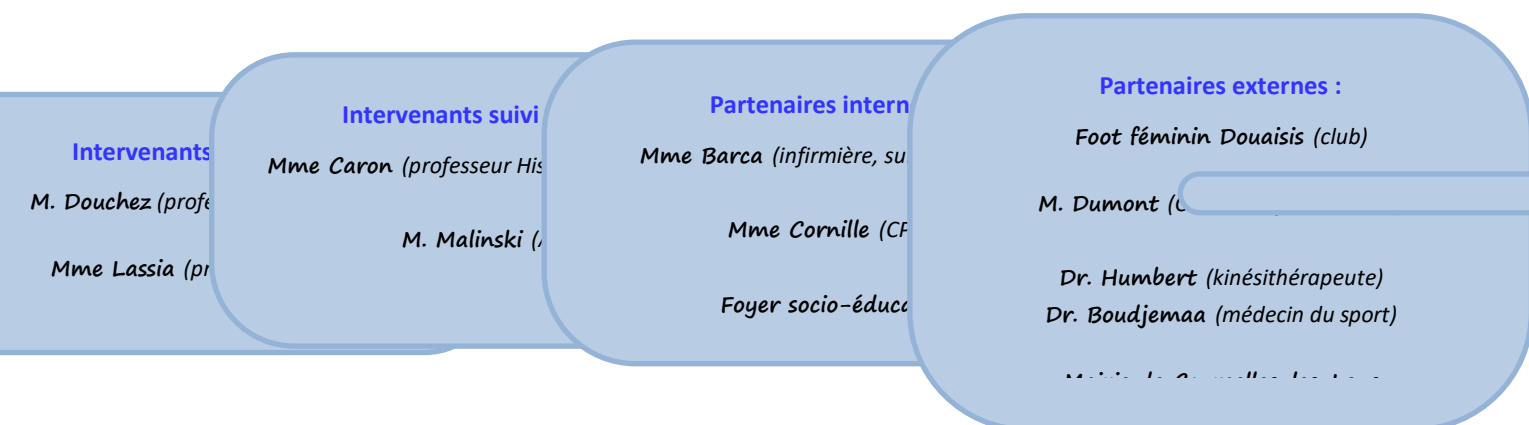
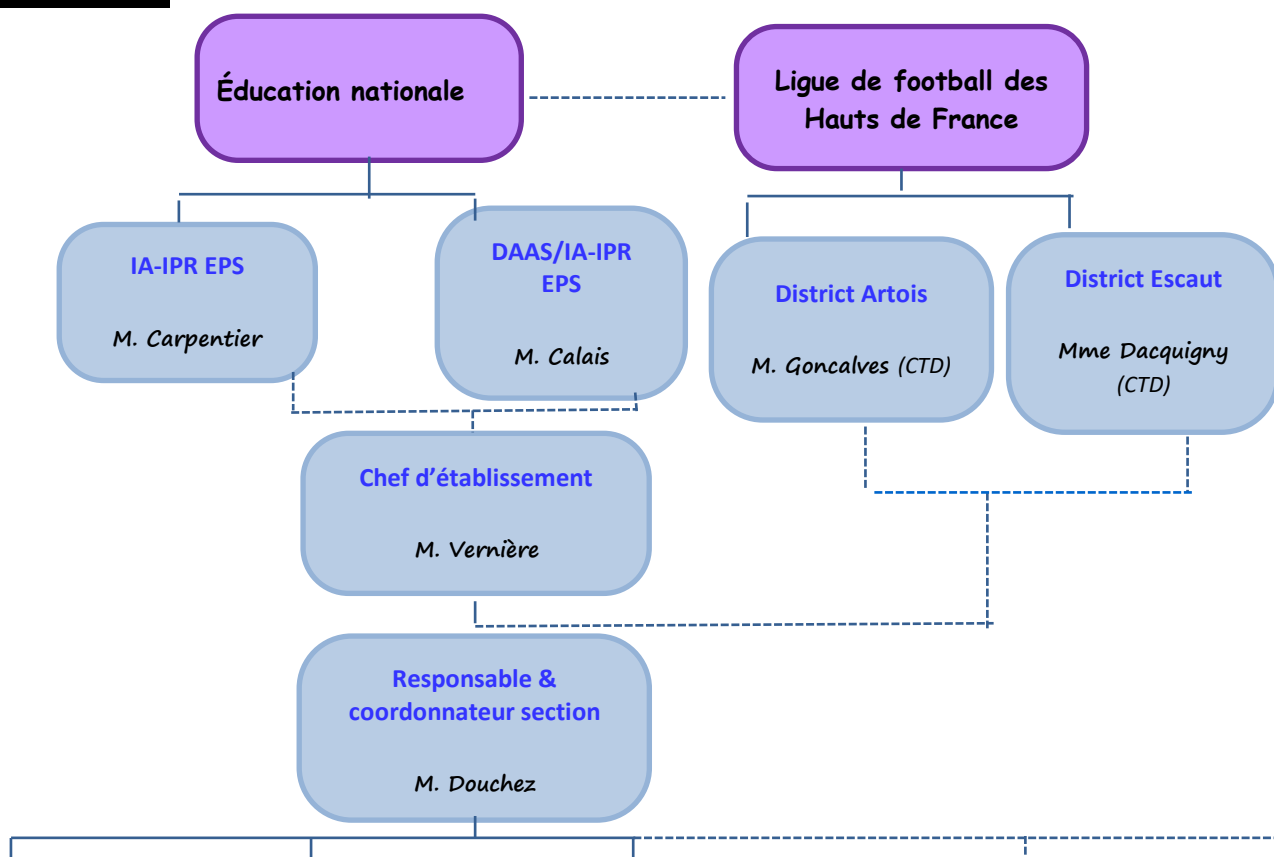
Résultat Brevet : 84 % (série générale du Brevet).

A - LE COLLÈGE

Le collège c'est aussi :

- Des projets innovants : EPI riches et variés, ASSR, Secourisme, projet santé.
- Des clubs : Musique, mathématiques et clubs sciences. Une aide aux devoirs et un accompagnement éducatif riche et varié.

B – LA SECTION



II - OBJECTIFS DE LA SECTION

- promouvoir l'activité football féminin au sein de l'établissement dans une région où ce sport comprend de nombreux licenciés.
- permettre à des jeunes de concilier leurs études et la pratique du football tout en restant licenciés dans leur club d'origine (Foot Féminin Douaisis, Hénin etc)
- mise en relation du projet d'établissement et de l'EPS concernant les axes forts que sont l'autonomie des élèves, la réussite pour tous ainsi que l'esprit motivationnel à entretenir chez nos élèves.

A - SCOLARITE DE L'ELEVE AU COLLEGE

La scolarité est identique à celle suivie par les autres élèves du niveau fréquenté. Les élèves de la section sportive sont soumis aux mêmes obligations scolaires, notamment la présence aux évaluations (devoirs communs, brevets blancs).

L'emploi du temps est aménagé et prévoit 2 séances par semaine : 2h d'entraînement par groupe le mardi et jeudi et certains mercredis après-midi (compétition, formation aux règles du football et à l'arbitrage, travail sur les aspects tactiques en classe avec supports vidéos, organisation de tournoi).

La participation aux séances est obligatoire. Les absences injustifiées et trop fréquentes seront traitées comme celles du cadre scolaire et pourront déboucher sur une exclusion de la section si elles deviennent abusives.

Le suivi scolaire est rigoureux (un assistant d'éducation et une enseignante assurent le suivi scolaire des filles en section). Une aide personnalisée peut être apportée en cas de besoin.

Des bilans trimestriels (bulletins de section) et des conseils personnalisés sont mis en place. Un système d'étoiles permet de récompenser l'implication et le sérieux des filles en section et sur le plan scolaire.

La section ne négligera en aucun cas l'aspect scolaire de l'élève. Une relation permanente existera entre les 2 pôles.

Pour intégrer la section l'élève devra être en mesure de fournir un travail de front au niveau des études mais aussi avoir un comportement exemplaire au risque d'être exclu de la section sportive.

B - DEBOUCHÉS :

L'obtention en fin de 3^{ème} du Diplôme National du Brevet des collèges est l'objectif essentiel. Concernant l'aspect sportif, les élèves de cette section disposent en fin de 3^{ème} d'un bagage technique et sportif leur permettant la poursuite du football en section dans un lycée mais aussi d'envisager des carrières sportives de niveau national (en conciliant études universitaires par exemple).

Cela suppose aussi un excellent équilibre physique et une hygiène de vie rigoureuse. (Prévention et informations auprès des élèves sur leur alimentation, la récupération et la santé en général) avec l'infirmière du collège.

Maintien dans la section : l'inscription de l'élève n'est pas automatiquement reconductible. Son maintien est remis en question chaque année en fonction de son évolution scolaire et sportive (travail et discipline).

**LES EXIGENCES SCOLAIRES SONT NOTRE VOLONTE PREMIERE
ORGANISER SON TEMPS DANS LA SECTION SPORTIVE EST UN CHALLENGE**

C - CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

- Ne présenter aucune contre-indication médicale
- Avoir un avis favorable du professeur principal ou du professeur d'école de l'année précédente sur le plan scolaire et sur le comportement mais aussi de son professeur EPS sur les aptitudes physiques de l'élève.
- Avoir une appréciation favorable délivrée par le responsable du club de football
- Signer un contrat d'engagement de l'élève et de la famille.

L'admission dans la section ne peut être prononcée qu'après étude du dossier scolaire et sportif. L'effectif ne peut excéder 15 filles par groupe.

III – LE CONTENU SPORTIF EN SECTION

Quatre axes de travail :

- La technique (des fondamentaux à la spécialisation).
- La tactique (de l'attitude du joueur au jeu de l'équipe).
- L'athlétique (coordination et développement athlétique)
- Le mental (gestion des émotions liée à la compétition, règles de savoirs vivre ensemble)

1. Axe de formation :

- connaissances et application du règlement du football : formation à l'arbitrage dans le but d'une obtention de carte « jeune officiel district, départemental, académique voire nationale »
- connaissances des fondamentaux tactiques du football (cours théoriques programmés dans l'année).

2. Organisation

- La section est composée de 2 groupes d'environ 12 élèves. Un groupe 1 de 6^{ème}-5^{ème} et un groupe 2 de 4^{ème}-3^{ème}.

2 créneaux : (sous réserve de modification)

- **Mardi 15h35/17h30 (certains mercredis après-midi selon le programme annuel)**
- **Jeudi 11h/13h**

3. Encadrement :

- Responsable pédagogique et technique de la section : Christophe Douchez ,professeur EPS, titulaire du diplôme BEF (Brevet d'Entraîneur de Football), entraîneur adjoint en D1 féminine au LOSC
- 2 éducateurs diplômés du club partenaire (BEF): Sylvain Lhermitte et Marc Robert
- 1 professeur d'EPS : Anne Lassia – joueuse au Foot Féminin du Douaisis.
- Orientation vers des kinés et médecins du sport.

4. Equipement :

- Une salle de sport.
- Un terrain extérieur herbe
- Un terrain synthétique couvert.
- Une infirmerie pour le suivi médical (visite médicale) : Mme Barca infirmière du collège et un médecin scolaire

5. Clubs

Possibilité d'inscrire votre fille dans notre club partenaire : Le foot Féminin du Douaisis

Avantages :

- Proximité (Parc Charles Fenain – Lauwin Planque à 10 mn du collège).
- Relation permanente avec les éducateurs du club, eux-mêmes intervenant en section sportive au collège (gestion des efforts, adaptation des séances et suivis rigoureux des joueuses).
- Club 100% féminin
- Label or reçu en 2016 (meilleur Club formateur de la région).
- Des navettes (camionnettes) à disposition des filles de section pour aller aux entraînements
- Possibilité de payer en plusieurs fois (ou d'utiliser des bons CAF).
- 3 essais de découverte en septembre

6. Contrôle médical :

- Infirmière du collège (Mme Barca), suivi régulier (courbe de croissance).
- Médecin du sport : Dr Boudjema à Lille
- Kinésithérapeute et ostéopathe : Stéphane Humbert à Douai

Prévoir :

- Pour l'inscription 1chèque de 35€ à l'ordre l'association sportive
- 1 chèque de 8€ à l'ordre de l'association sportive.
- Une paire de protèges tibias
- Une paire de chaussures football (crampons moulés) et une paire de chaussure futsal

} **Ne pas faire un seul chèque**

Le professeur encadrant, Monsieur DOUCHEZ, donnera des précisions sur les achats à prévoir.



Photo



IMPRIME 1

Fiche de renseignements administratifs

RENOUVELLEMENT SECTION : ou CANDIDATURE SECTION : (cocher la case)

NOM :

PRENOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse des parents :

Tél (fixe) :

Tél (mère) :

Tél (père) :

Adresse mail :

Profession des parents : Mère :

Père :

Classe suivie :

Nom de l'établissement fréquenté :

Classe prévue à la rentrée :

LV1 : Anglais (obligatoire)

*Option : Latin oui ou non (sous réserve)

LV2 : Espagnol

Clubs supplémentaires (théâtre etc.) :

**Point de vigilance : l'inscription à certaines options sera peut-être incompatible avec l'inscription en section.*

Régime demandé : Externe ou Demi-pensionnaire

SIGNATURE :

Parents :

Elève :

Fait à :

le :



IMPRIME 2 :

Fiche de renseignement de l'établissement d'origine

Appréciation du chef d'établissement d'origine (ou du professeur principal ou du professeur des écoles) :

Avis favorable à l'entrée en section sportive football : oui non

Participation à l'UNSS en 2017/2018 : oui non

Activités :

Inscrite en section 2017-2018 : oui non

Avis du professeur EPS ou éducateur sportif :

Comportement (indication sur le goût de l'effort, le travail en groupe, l'attitude, respect des consignes...) :

Aptitudes physiques (indications sur le rythme de travail, la robustesse physique, la coordination...) :

Aptitudes en football :



Fiche de renseignement du club de football actuel

Club :

Division et niveau :

Nom et adresse du club

Nom de l'éducateur :

tél :

Entraînements et matchs : (remplir le tableau, nombre d'heures et jours d'entraînement par semaine)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche

Avis de l'entraîneur sur la candidate (points forts et points faibles) :

Aptitude de la joueuse (qualités individuelles et collectives) :



IMPRIME 4 :

Fiche de renseignements médicaux

A rendre si prise en section pour le mardi 19 juin

FICHE DE CONTRÔLE MEDICAL EN VUE D'UNE PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE INTENSIVE

Nom :	Prénom :	
Date de naissance :		
Adresse :		
Nom et adresse du club :		
Discipline pratiquée :		
Catégorie d'âge :		
Antécédents médicaux et chirurgicaux :		
Traumatismes :		
Vaccinations :	<u>indications médicales :</u>	
Morphologie		
Appareil locomoteur :	Taille :	
Trouble de la statique :	Poids :	
Rachis :	IMC :	
Membres inférieurs :	Membres supérieurs :	
Cardio-vasculaire et respiratoire		
Pouls :	spirométrie :	
M/Mme Docteur certifie avoir examiné l'enfant et déclare qu'elle ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable à l'entrée en section sportive football.		
A	Le	signature et cachet :



IMPRIME 5 :

Autorisation de diffusion photo

A RENDRE SI PRISE EN SECTION POUR LE MARDI 19 JUIN



Je, soussigné(e) M..... , responsable légal(e) de l'élève

.....

Scolarisée au Collège Adulphe Delegorgue de COURCELLES-LÈS-LENS autorise la diffusion de films ou de photos de mon enfant dans ce cadre éducatif (page ENT, site du collège, page facebook section sportive, articles de presse)

A , le



INSCRIPTION AU SEIN DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE/DOSSIER D'INSCRIPTION

L'établissement prend en charge l'équipement des joueuses mais demande symboliquement une participation des familles pour couvrir les frais importants –ballons, maillots, veste, déplacements récurrents...) engendrés par l'ouverture de cette section sportive.

Il est demandé d'acquitter la somme de 35€ d'inscription section et de 8€ d'inscription UNSS à l'ordre de l'association sportive.

Ponctuellement, des opérations (de type tombola, tournois) seront organisées par l'association sportive du collège pour consolider les finances de l'association sportive.

A rendre pour le 19 juin.

Le chef d'établissement

M. Vernière



CALENDRIER PREVISIONNEL

Section Sportive

Date	Organisation
Du lundi 5 février au lundi 2 avril 2018	Retirer et rendre le dossier de candidature au collège sans le certificat médical ni les frais d'inscription (à rendre si l'élève est prise en section)
Mardi 27 mars : 13h30 à 16h00	CM2/CM1 : Initiation football par les filles de la section (découverte et distribution de flyers)
Mardi 3 avril : 17h au collège	Présentation de la section sportive aux familles et joueuses candidates
Mardi 10 avril : avant 17h30	Retour des dossiers de candidature
Mardi 17 avril 2018 : 13h45 à 17h	Tests d'entrée en section. La convocation vous sera envoyée à la réception du dossier de candidature
Vendredi 20 avril	Commission de délibération et résultats.
Mois de Mai	fiche de validation d'inscription.
Mardi 19 juin à 16h00	Réunion d'information au collège (préparation, explications et perspectives rentrée scolaire 2018 en section). Retour des certificats médicaux. Frais d'inscription en section 35€ et 8€